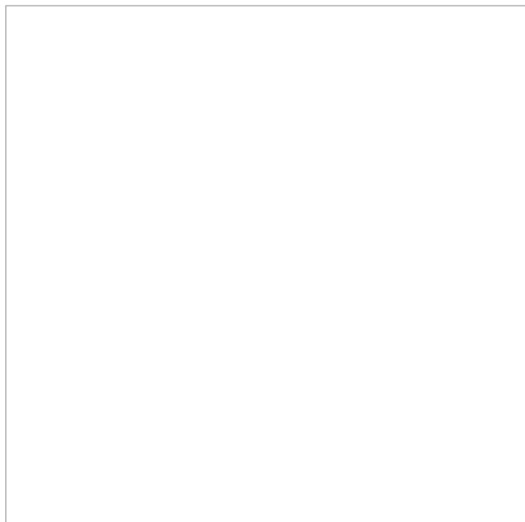


[Les quatre étapes du déconfinement](#)



Les quatre étapes de réouvertures progressives :

- **3 mai** : fin des attestations et des restrictions de déplacement.
- **19 mai** : couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, des terrasses, des musées, des salles de cinémas et des théâtres avec des jauges limitées.
- **9 juin** : couvre-feu à 23h et ouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport. Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.
- **30 juin** : fin du couvre-feu.

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « **freins d'urgence** » **dans les territoires où le virus circulerait trop** :

- taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants ;
- augmentation brutale du taux ;
- risque de saturation des services de réanimation.

Plus d'infos : <https://www.gouvernement.fr/les-quatre-etapes-du-deconfinement>

Publié le 03 mai 2021